

INFIRMIERS AUTORISÉS/INFIRMIÈRES AUTORISÉES ET INFIRMIERS PSYCHIATRIQUES AUTORISÉS/INFIRMIÈRES PSYCHIATRIGUES AUTORISÉES (CNP: 3012)



Les infirmiers dispensent des soins infirmiers aux patients, offrent des programmes d'éducation en soins de la santé et fournissent des services consultatifs concernant des questions relatives à l'exercice en sciences infirmières.



Un diplôme **d'études universitaires** ou **collégiales**, ou la **réussite d'un autre programme reconnu en sciences infirmières** est exigé.

Perspectives d'emploi
(2018 - 2020): **satisfaisantes**

Infirmiers praticiens
(CNP: 3124)

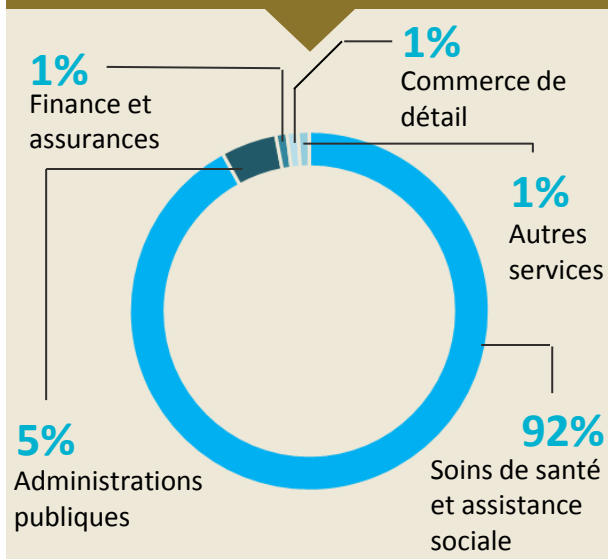
Infirmiers
auxiliaires autorisés
(CNP: 3233)

Coordonnateurs et
superviseurs des soins
infirmiers
(CNP: 3011)

Directeurs des soins
infirmiers
(CNP: 0311)

Professions apparentées

Emploi selon le secteur



Exemples d'appellation d'emplois

Infirmiers autorisés/infirmières autorisées

infirmier/infirmière en soins critiques

consultant/consultante en soins infirmiers

Fonctions principales:

- Évaluer les patients afin d'identifier les soins infirmiers appropriés.
- Surveiller, évaluer, documenter et consigner les symptômes et les changements dans l'état des patients, et prendre des mesures nécessaires.
- Les infirmiers autorisés peuvent se spécialiser dans des domaines tels que la chirurgie, les soins obstétriques, les soins psychiatriques, les soins de phase aiguë, la pédiatrie, la gériatrie, la santé communautaire, la médecine du travail, les soins d'urgence, la réadaptation ou l'oncologie.
- Assister les médecins dans les interventions chirurgicales et les autres procédures médicales.



4 376

Demande prévues
2017-2026

37,86 \$

Salaire moyen par
heure



Financé par le gouvernement du Canada et la province du Nouveau-Brunswick dans le cadre des Ententes Canada/Nouveau-Brunswick sur le marché du travail.